



Saison 2021 / 2022

Club 02 86 0205

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement européen du 27 avril 2016, nous vous informons que nous sommes amenés à collecter et traiter des données personnelles vous concernant. Certaines de ces données peuvent être transmises à des tiers : Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marins, Cabinet Lafont assurances et éventuellement clubs ou structures de plongée affiliés à la CMAS (confédération mondiale des activités subaquatiques).

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité de vos données, ainsi que de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès de tout membre du bureau ou directement par courriel à l'adresse : [contact@remora-poitiers.fr](mailto:contact@remora-poitiers.fr)

\*\*\*\*\*

NOM : ..... Prénom : .....

Né le : ..... A : .....

**Autorisation parentale pour les plongeurs de moins de 18 ans à la date de l'inscription  
à remplir et signer par le représentant légal**

Je soussigné(e) ..... autorise  
..... à pratiquer les activités  
subaquatiques au sein du Rémora Club Poitiers.

A ..... le .....

### CORRESPONDANCE

Adresse postale : .....

Téléphone portable ou fixe : .....

Adresse e-mail : .....

### ACTIVITE DE PLONGEE

⤴ Niveau plongeur : .....

⤴ N° de licence (pour les plongeurs jusque-là non adhérents au Rémora) : .....

⤴ Niveau préparé : Aucun    N1    N2    N3    Initiateur

Autre (précisez) .....



Siège social : Chez Loic GABORIT 11 rue Léon Perrault, 86000 Poitiers. Tel : 05.49.56.54.82 ou 06.77.43.72.12

Affilié à la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins sous le n°02 86 205 agréé Jeunesse et Sports sous le n°652 86 97S Email : [contact@remora-poitiers.fr](mailto:contact@remora-poitiers.fr)



Club 02 86 0205

### ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

La licence de plongée inclut une assurance individuelle « responsabilité civile » qui couvre les dommages causés aux tiers mais pas les dommages que le plongeur pourrait s'infliger à lui-même dans la pratique du sport (corporels, recherche en mer, frais de caisson...). Axa Cabinet Lafont, assureur historique de la FFESSM, couvre ces dommages.

Plus d'informations : <https://www.assurdiving.com/>

#### Type d'assurance choisie

### DOCUMENTS POUR L'INSCRIPTION

Il vous est demandé de prendre connaissance du [règlement intérieur](#) avant votre inscription au sein de notre association ainsi que de l'auto-questionnaire concernant les activités subaquatiques dans le contexte de la pandémie au [COVID19](#)

Les documents nécessaires pour l'inscription sont à transmettre par mail à l'adresse : [contact@remora-poitiers.fr](mailto:contact@remora-poitiers.fr). Ils sont téléchargeables sur le site internet du Rémora Club Poitiers sous le lien : <http://www.remora-poitiers.fr/adhesion>

- ❖ le bulletin d'inscription entièrement rempli, daté et signé
- ❖ le paiement par chèque à l'ordre du Rémora Club Poitiers (paiement en 3 fois possible, dernier paiement le 30/11/2019) ou par virement (en une seule fois)
- ❖ un certificat médical à présenter lors de l'inscription ou à envoyer par email. Il vous est rappelé que vous devez conserver l'original de votre certificat médical :
  - de moins d'un an établi par un médecin pour la pratique d'une activité subaquatique (plongée sous-marine, apnée, plongée sportive en piscine...)
  - de moins de 3 ans pour une activité nage

***A noter que le futur adhérent ne pourra pas avoir accès à la piscine tant que le dossier sera incomplet. Il doit comprendre le bulletin d'inscription signé, un certificat médical valide au moment de l'inscription et le règlement de la cotisation à l'ordre du Rémora. D'autre part, l'adhérent se verra refuser l'accès si son certificat médical n'est plus valide en cours de saison.***

**Je soussigné(e) ..... reconnais avoir été informé(e) par le Rémora Club Poitiers et avoir pris connaissance :**

de l'auto-questionnaire Covid 19 et n'avoir indiqué « Oui » à aucune des questions posées.  
de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer selon l'Article L321-4 du CODE DU SPORT.  
du règlement intérieur de l'association sportive Rémora Club Poitiers.  
des conditions d'inscription au Rémora Club Poitiers.

A ..... le.....



Siège social : Chez Arnaud COURS 16 route de l'Hic, 86170 Cissé. Tel : 05.49.56.54.82 ou 06.77.43.72.12

Affilié à la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins sous le n°02 86 205 agréé Jeunesse et Sports sous le n°652 86 97S Email : [contact@remora-poitiers.fr](mailto:contact@remora-poitiers.fr)